

Notre objectif est le départ, en février 2007, d'une Renault 4L vers le Maroc, dans le cadre du 4L TROPHY, afin d'aider à la scolarisation de jeunes enfants.

Les GAZ'L

L'équipage N°642 vous présente son :
Dossier de sponsoring

Contact

Tel du pilote : 06 19 33 36 21

Tel du copilote : 06 26 94 27 94

Email : les.gazl@free.fr

Site Internet : les.gazl.free.fr

Siège social : Les Gaz'L, chez Mlle Pauline Masson
Chemin du petit Saint Pierre
14 600 Honfleur



Sommaire

1. PRÉSENTATION	3
1.1. NOTRE ÉQUIPAGE.....	3
1.2. NOS MOTIVATIONS.....	3
1.3. NOTRE ASSOCIATION.....	3
1.3.1. OBJECTIF.....	3
1.3.2. PRÉSENTATION DES MEMBRES FONDATEURS.....	4
1.3.3. LES MOYENS DE COMMUNICATION.....	4
2. LE RAID.....	4
2.1. OBJECTIF HUMANITAIRE ET SPORTIF.....	4
2.1.1. OBJECTIF HUMANITAIRE.....	4
2.1.2. OBJECTIF SPORTIF	5
2.2. SON AMPLEUR.....	5
2.3. BUDGET PRÉVISIONNEL.....	6
3. NOS PROPOSITIONS.....	6
3.1. PARTENARIAT EN NATURE	6
3.2. PARTENARIAT FINANCIER	7
3.3. DONS	7
3.4. AVANTAGES FISCAUX	7

1. Présentation

1.1. Notre équipage

Nous sommes deux coéquipières venant respectivement de Honfleur et du Havre :

Pauline Masson
Etudiante à l'IUFM
Pilote et présidente de l'association

Claire Richomme
Etudiante en master informatique à l'université de Rouen
Copilote et trésorière de l'association

Notre numéro d'équipage est le 642.

1.2. Nos motivations

Nous désirons participer à ce raid pour l'aspect humanitaire et l'aventure.

Ce rallye à travers le désert est un voyage très enrichissant qui permet de donner notre temps à aider les autres. Nous souhaitons apporter un soutien matériel et moral dans les pays les plus défavorisés.

C'est la perspective de vivre une aventure unique, en soutenant les autres qui nous motive le plus. Cette expérience audacieuse permettra également de valoriser notre cursus scolaire, grâce à un investissement complet dans la construction d'un projet formateur. En effet, cette expérience représente 8 mois d'investissements et de nombreuses démarches auprès des entreprises.

1.3. Notre association

1.3.1. Objectif

L'objectif de notre association est de réunir un budget suffisant afin de permettre notre départ le 15 février 2007. Nous sommes donc à la recherche de partenaires pour accomplir cet objectif en réunissant le budget nécessaire.

Cette association a pour buts :

- Avoir une action humanitaire par notre soutien financier et humain auprès d'associations humanitaires reconnues
- Réunir les fonds nécessaires pour notre participation au rallye (rassemblement de 50kg de fournitures scolaires, paiement des frais du voyage et achat du matériel obligatoire)
- Promouvoir le sport automobile étudiant
- Organisation de différents événements (soirées, journées à thème, etc.) afin de réunir des fonds et de faire connaître notre association.

1.3.2.Présentation des membres fondateurs

Le Président

Il est responsable juridique de l'association. Son nom apparaît en haut des statuts de l'association, il a accepté les responsabilités qui découlent de cette fonction.

Son rôle propre dans l'association est l'organisation des missions diverses et la supervision des autres co-fondateurs dans leurs rôles respectifs afin de mener à terme les objectifs de l'association.

Cette fonction est assurée par Pauline Masson.

Le Trésorier

Il est responsable de l'aspect comptable de l'association.

Sa mission réelle est donc principalement la gestion de la trésorerie, le règlement des dépenses courantes, ou encore la gestion du budget.

Cette fonction est assurée par Claire Richomme.

1.3.3.Les moyens de communication

L'association possède son propre site Internet : les.gazl.free.fr.

En effet, cela nous permet de mettre en ligne les noms de nos partenaires (avec des liens allant directement sur leur site), d'afficher un suivi de nos démarches, d'expliquer nos motivations ...

De même, le journal complet de notre voyage sera mit en ligne dès notre retour.

N'hésitez pas à nous contacter au 0619333621 (numéro du pilote) ou au 0622229744 (numéro du copilote).

2. Le Raid

2.1.Objectif humanitaire et sportif

2.1.1.Objectif humanitaire

L'objectif du 4L Trophy est d'aider à la scolarisation des jeunes du sud Marocain.



Un sac à dos pour scolariser un enfant
1340 participants en 2006 = 1340 enfants scolarisés

Pour cela, chaque équipage doit apporter 50kg de fournitures scolaires. Soit plus de 30 tonnes de dons acheminées au sud du Maroc.

Les organisateurs demandent donc à chaque équipage de se munir de 2 cartables complets (avec trousse, stylos, cahiers, gommes, feutres, outils de géométrie...) et de 2 sacs de sport remplis (ballons, vêtements de sport, chaussures, sifflets...).

L'ensemble des fournitures scolaires apporté par les différents équipages sera rassemblé par les organisateurs au début du raid. La distribution se fera ensuite par des organismes spécialisés.

2.1.2. Objectif sportif

De nombreuses contraintes sont définies par l'association 4L TROPHY concernant la préparation des voitures. Il doit tout d'abord s'agir de Renault 4L. Certaines modifications sont à apporter aux véhicules afin de garantir une meilleure sécurité.

Chaque véhicule doit aussi être assuré et conforme aux exigences du Code de la Route.



Le lieu de départ du Raid sera à Paris, pour la quatrième année consécutive, les 14 et 15 février 2007, et de Bordeaux le 15 février. Les équipages sont libres jusqu'à Algéncias où la prise en charge par l'organisation s'effectue. Le bateau est pris le lendemain jusqu'à Fès où le raid commence réellement.

Le rallye consiste en une course d'orientation avec des arrêts dans les villages imposés afin de distribuer les fournitures. Il n'y a aucune notion de vitesse. En effet, les meilleurs sont ceux qui ont le moins de kilomètres au compteur pour rejoindre les étapes journalières. Au total, l'équipage va parcourir plus de 6000km.

L'arrivée est fixée le 23 février 2007 à Marrakech, les équipages reprennent le bateau dès le 25 février à Tanger pour le retour vers l'Europe.

2.2. Son ampleur

Le 4L TROPHY est un évènement caritatif annuel très médiatisé depuis ses débuts, et plus encore en 2007 pour le 10ème anniversaire du rallye. Cet évènement concerne près de 3000 participants, sans compter le réseau d'entreprises partenaires liées entre elles par cette action caritative.



Chaque année l'aventure fait parler d'elle, non seulement à la radio, sur la presse écrite (873 articles parus pour l'édition 2006), mais aussi auprès de la presse télévisée (plus de 4h de reportages nous sont consacrés sur les grandes chaînes nationales (Tf1, M6, France 2, France 3 ...)). La couverture médiatique ne cesse de s'agrandir d'années en années, par exemple avec la présence au Maroc d'équipes TV équipées d'hélicoptères.

De plus, des milliers de spectateurs viennent assister au départ du rallye à Paris. L'engouement lié à cette opération va en s'agrandissant.

2.3. Budget prévisionnel

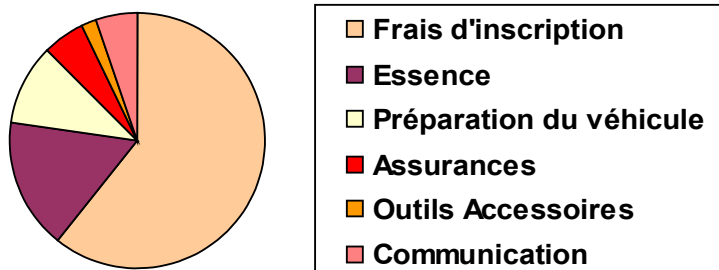
Nous possédons déjà une 4L, ce qui permet d'alléger légèrement le budget. Mais de nombreuses réparations et préparations sont à prévoir.

Frais d'inscription *	2950 €
Essence	800 €
Préparation du véhicule	400 €
Assurances	250 €
Outils accessoires	100 €
Communication	250 €

Total	4 750 €

* Ce prix comprend :

- l'inscription pilote, co-pilote et véhicule
- bateau aller-retour pour la traversée du Détroit de Gibraltar
- l'hébergement (hôtel ou bivouac) en demi-pension au Maroc (dîners, nuits et petits-déjeuners)
- la soirée de clôture à Marrakech
- l'assistance technique
- l'assistance médicale
- l'organisation
- la communication et la médiatisation du Raid



3. Nos propositions

Nous aider permet non seulement de nous soutenir dans notre projet, mais aussi d'apporter une aide pour la scolarisation de jeunes enfants.

Il existe plusieurs possibilités pour nous soutenir dans notre projet. Chacune d'entre elles nous apporte quelque chose. En échange nous vous garantissons un suivi régulier de l'avancement de notre projet.

3.1. Partenariat en nature

Ce premier partenariat constitue une aide directe.

En effet, vous pouvez nous aider avec des services (préparation de la voiture, cours de mécanique, assurance, ...) ou avec du matériel (fournitures scolaires, pièces détachées, fusées de détresse, extincteur, ...)

C'est une aide indispensable pour la construction de notre projet.

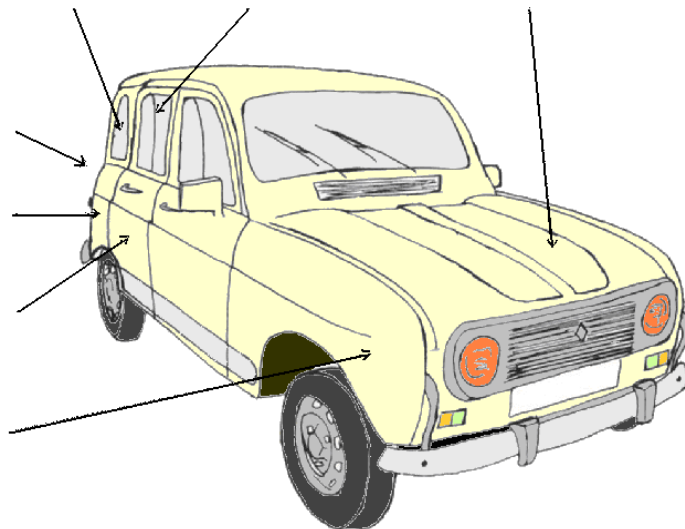
3.2. Partenariat financier

Le partenariat financier constitue l'un des plus gros besoins de financement.

En échange, et selon le montant de votre aide, vous pouvez obtenir un encart collé sur la voiture pour la durée d'un an, de la publicité sur notre site Internet, de la main d'œuvre pour la distribution de flyers, pour faire un inventaire, ...

En effet, notre 4L est le moyen de publicité le moins cher de votre ville et donne une image jeune de votre entreprise ! Notre 4L va voyager dans toute la Normandie et en région parisienne.

De plus, grâce au raid, elle permet de vous faire connaître dans trois pays (France, Espagne, Maroc) et votre nom sera présent sur différents supports médiatiques !



Le prix de l'encart varie selon la position et la taille de celui-ci. Nous pouvons créer une formule selon vos besoins (par exemple utilisation de l'espace sur les rétroviseurs, ...). Attention, certaines zones sont réservées par les organisateurs.

3.3. Dons

Vous pouvez également nous aider grâce à des dons. En échange nous nous engageons à mettre votre nom sur notre site internet.

Toute participation sera toujours la bienvenue.

3.4. Avantages fiscaux

Le mécénat est régi par la loi n° 87-571 du 23 juillet 1987.

L'article 2-I, se référant à l'article 238 bis du CGI sur les dons faits par les entreprises, précise que « *Les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, mais aussi les particuliers sont autorisés à déduire du montant de leur bénéfice imposable [...] les versements qu'elles ont effectués au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général ayant un caractère [...] culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique [...] ou à la diffusion de la culture [et] de la langue française.* »

Certaines conditions sont néanmoins à respecter par les deux partis afin de valider l'aspect fiscal des avoirs pour le mécène :

- La dépense ne génère aucune contrepartie, directe ou indirecte, pour le donateur

- Le bénéficiaire du don ne peut être qu'une personne morale
- Cet organisme bénéficiaire doit être d'intérêt général, notion définie par l'instruction du ministère des finances en date du 26 février 1988 : « *Sont exclus les dons faits à des entreprises et à des associations qui exercent une activité économique* »
- Le parrainé doit être une association ou une fondation reconnue d'utilité publique, ce qui est le cas pour l'association puisqu'elle est validée au sens de l'[article 238 bis du code général des impôts](#) comme de nature humanitaire « *dont l'activité consiste à secourir les personnes qui se trouvent en situation de détresse et de misère en leur venant en aide pour leurs besoins indispensables et en favorisant leur insertion et leur promotion sociale* »

Une fois ces conditions validées, ce qui sera le cas pour un partenariat avec notre association, celle-ci sera apte à délivrer à ses entreprises partenaires une habilitation à réduction fiscale.

Ainsi le don versé par le mécène, plafonné à 5 % du chiffre d'affaire réalisé pendant l'exercice, sera déductible à 60%.

Lorsque la limite de 5 % du CA est dépassée, l'excédent de versement peut être reporté sur les cinq exercices suivants, après prise en compte des versements effectués au cours de ces exercices, sans que le total des versements puisse excéder, par exercice, le plafond de 5 % du chiffre d'affaires.

Si vous donnez :	Votre avoir fiscal s'élève à :	Le coût pour votre entreprise est :
100 €	60 €	40 €
200 €	120 €	80 €
300 €	180 €	120 €
400 €	240 €	160 €
500 €	300 €	200 €
600 €	360 €	240 €
700 €	420 €	280 €
800 €	480 €	320 €
900 €	540 €	360 €
1 000 €	600 €	400 €
1 200 €	720 €	480 €
1 500 €	900 €	600 €
2 000 €	1 200€	800 €
3 000 €	1 800 €	1 200 €
5 000 €	3 000 €	2 000 €

Nous vous remercions d'avoir examiné notre dossier. Nous espérons fortement qu'il vous a intéressé. N'hésitez pas à consulter notre site Internet ou à nous appeler sur l'un des deux numéros mentionnés sur la page de garde.